

PASSEPORT BIOMETRIQUE MAJEUR

**POUR UN RENDEZ-VOUS SUR www.douvres-la-delivrande.fr CLIC RENDEZ-VOUS
PRE-DEMANDE EN LIGNE ET DECLARATION DE PERTE IMPRIMER APPORTER NON SIGNEES
<https://ants.gouv.fr/>**

PREMIERE DEMANDE ET RENOUELEMENT

- 2 photographies d'identité **- de 6 mois**, identiques et « couleur » (nouvelles normes Passeport/CNI)
- 86 € en timbres fiscaux vendus en bureaux de tabac, ou sur Internet « Service Public »
- Un justificatif de domicile au nom, prénom et adresse du demandeur de moins d'1 an (dernier avis d'imposition ou de non-imposition, facture téléphone, électricité ou quittance de loyer, la taxe foncière n'est pas un document accepté)
- La carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de deux ans ou copie intégrale de l'acte de naissance **(- 3 mois)** pour les communes dont les actes ne sont pas dématérialisés (COMEDDEC)
- L'ancien passeport
- Il vous sera demandé les noms, prénoms, date et lieu de naissance de vos parents
- Si vous êtes né à l'étranger, fournir obligatoirement un certificat de nationalité

Vous ne possédez pas de justificatif à votre nom, il faut présenter les trois documents suivants :

- **L'original de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge**
- **Une attestation d'hébergement datée et signée par l'hébergeant**
- **L'original d'un justificatif de domicile à son nom de moins d'un an**

CAS DE PERTE OU VOL APPORTER LA DECLARATION DE PERTE OU LE PV DE GENDARMERIE

- 2 photos d'identité **- de 6 mois**, identiques et « couleur » (nouvelles normes Passeport/CNI)
- 86 € en timbres fiscaux vendus en bureaux de tabac ou sur Internet « Service Public »
- **L'original** d'un justificatif de domicile récent au nom, prénom et adresse du demandeur de moins d'1 an (dernier avis d'imposition ou de non-imposition, facture téléphone, électricité ou quittance de loyer, la taxe foncière n'est pas un document accepté)
- La carte d'identité ou copie intégrale de l'acte de naissance **- 3 mois** pour les communes dont les actes ne sont pas dématérialisés (COMEDDEC)
- Il vous sera demandé les noms, prénoms, date et lieu de naissance de vos parents
- Si vous êtes né à l'étranger, fournir obligatoirement un certificat de nationalité

CHANGEMENT D'ETAT CIVIL GRATUIT A CONCURRENCE DE LA VALIDITE

- 2 photographies d'identité de **moins de 6 mois**, identiques en couleur (nouvelles normes)
- Un justificatif de domicile au nom, prénom et adresse du demandeur de moins d'1 an (dernier avis d'imposition ou de non-imposition, facture téléphone, électricité ou quittance de loyer, la taxe foncière n'est pas un document accepté)
- Le passeport à modifier
- Justificatif du changement d'état civil (acte de décès, acte de mariage)
- La carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans
- Il vous sera demandé les noms, prénoms, date et lieu de naissance de vos parents

[POUR RETIRER CARTE D'IDENTITE ET/OU PASSEPORT PRENDRE RDV AVEC LA MAIRIE](#)

 : 02.31.36.24.24